

lition de ce régime de faveur, vu qu'elle aurait pour effet de protéger notre propre industrie?

L'hon. M. MOTHERWELL: Le droit que prescrit le tarif général est de 4 cents par livre de beurre, droit que le traitement de faveur accordé à la Nouvelle-Zélande réduit à 3 cents. La question de l'honorable député touche à un détail du budget dont il ne songe pas, j'en suis sûr, à aborder la discussion en ce moment. Certes, l'adepte convaincu de la protection d'une industrie aussi ancienne que celle du laitage peut aisément concevoir quelque raison de porter le droit de 4 à 8 cents, afin de le faire correspondre à celui que nous opposent les Etats-Unis. L'idée a certainement du bon, mais pas aux yeux du consommateur.

M. DOUCET: Ma question, je le sais, est de nature à amener la protection sur le tapis, et c'est pourquoi je ne m'attends pas à ce que le ministre donne une réponse précise dès ce soir. Il pourrait cependant user de son influence, lorsque le temps en sera venu, pour induire ses collègues à modifier le tarif.

M. MARTELL: L'honorable député entend-il que ceux des pêcheurs qui ne cultivent pas la terre dans son comté soient obligés d'acquitter un droit sur le beurre?

M. DOUCET: C'est de beurre et non de poisson qu'il s'agit. Il n'importe pas moins de protéger cette industrie que de prendre des dispositions, comme on a fait toute l'après-midi, à l'égard d'insectes morts. Pendant que nous en sommes là-dessus, le ministre voudra-t-il faire savoir au comité ce que son personnel a accompli en matière d'avortement contagieux?

L'hon. M. MOTHERWELL: Cette question se rattache à l'article de la santé des animaux. Le sujet est traité de façon intéressante que je lisais à l'heure du dîner; il me paraît difficile d'en aborder la discussion en ce moment.

M. DOUCET: Je me croyais autorisé à le faire à l'occasion du présent crédit, vu qu'il embrasse tout ce qui se rapporte au maintien de l'une de nos grandes industries.

L'hon. M. MOTHERWELL: La maladie est certainement contagieuse et il n'y a que les gens renseignés qui peuvent la diagnostiquer. Toutefois, cela relève d'un autre chapitre.

M. McQUARRIE: On nous a dit ce soir que si l'industrie des laitages est dans une impasse c'est que le marché du beurre, du fromage et autres produits laitiers de l'Ouest n'est pas suffisant. Une bonne partie du beurre et du fromage de l'Alberta est exportée en Colombie-Anglaise, et je suppose que si cette province avait un marché plus considérable

pour ces produits l'Alberta en bénéficierait. Si je ne me trompe, la Colombie-Anglaise importe actuellement des Etats-Unis une grande quantité de beurre, de fromage et autres produits laitiers. Si cette importation était enrayée, les fabricants de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise auraient un marché plus considérable. Cette situation est des moins favorables comme l'avouera le ministre. Il a dit que c'est là un bon argument pour les adeptes de la doctrine protectionniste. Eh bien! c'est aussi un excellent argument montrant l'inégalité de tarif entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des laitages et autres produits.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous en convenons tous.

M. McQUARRIE: Il me semble que le Canada devrait augmenter ses droits. Nous pourrions le faire, même s'il nous était impossible de négocier avec les Etats-Unis, ce qui n'est pas probable à en croire la déclaration du ministre. Même, ce ne serait peut-être pas jugé opportun dans certains milieux. Mais si nous ne pouvons signer une convention de réciprocité avec les Américains, nous pouvons certainement augmenter notre propre tarif en plaçant ainsi notre pays sur le même pied que les Etats-Unis.

M. MARTELL: Est-ce que l'honorable député et mon ami intime est en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis?

M. McQUARRIE: La question a été débattue maintes fois dans notre province et je suis d'avis que l'attitude des citoyens de la Colombie-Anglaise serait plus intéressante pour mes collègues que l'opinion personnelle d'aucun des membres de la Chambre.

M. MARTELL: Néanmoins, j'ai beaucoup d'estime pour mon honorable ami.

M. McQUARRIE: Je suis heureux de l'entendre; l'honorable député de Hants est toujours plein de bienveillance. Si cela intéresse le comité je veux bien exprimer mon propre avis à ce sujet. Je ne crois pas qu'il doive y avoir de réciprocité générale avec les Etats-Unis, mais un remaniement du tarif de façon à nous placer sur un pied d'égalité avec ce pays. Si ce but peut être atteint par des pourparlers, tant mieux. Je serais favorable à ce remaniement touchant certains produits tels que le beurre, les œufs et autres produits de la ferme.

La question des œufs est très sérieuse étant donné la situation déplorable dans laquelle est placé le marché de la Colombie-Anglaise, tellement que plusieurs de ceux qui faisaient de l'aviculture ont été forcés de l'abandon-